

Préface

Ce n'est pas la première fois que le CRBC organise des colloques en collaboration avec les historiens de Quimperlé ; après le centenaire de la mort de La Villemarqué à Kernault et à Quimperlé en 1995, l'abbaye de Sainte-Croix en 1998, Cambry en 2007, c'est la forêt de Carnoët qui a focalisé l'attention des universitaires et des chercheurs en septembre 2013.

Cette journée a d'abord permis de dissiper certaines confusions et de rappeler que cette ancienne forêt ducal puis royale est bien située à 75 % sur le territoire de Quimperlé – qui a repris la plus grande partie de l'ancienne paroisse forestière de Lothéa en 1791 – et que l'antique château de Carnoët est étroitement lié à la ville.

Si certains peuvent de façon simpliste associer parfois le terme de forêt à une notion d'espace vide, les Quimperlois savent bien la richesse de l'Histoire, des fêtes et des légendes qui y est associée, d'autant que la localisation de ce vaste massif de 750 ha (soit l'un des plus vastes du département) en bordure d'une ria navigable jusqu'à Quimperlé, la Laïta, ajoute d'autres histoires, d'autres développements aux seules activités forestières. Le grand nombre de participants à cette journée prouve l'intérêt de ce thème. Mais il faut d'abord, je crois, préciser les termes : Carnoët est le qualificatif approprié car Toulfoën (un mot un peu mystérieux), parfois accolé à tort par extension à la forêt dans sa globalité ne désigne en réalité que l'entrée au nord de la forêt en venant de Quimperlé et à l'autre extrémité, sur Clohars, le bois de Saint-Maurice est un espace distinct de la forêt même s'il la prolonge le long de la Laïta.

Les limites de celle-ci comme les essences qui la composent ont évolué au cours d'une histoire très riche, comme les conférenciers l'ont montré. De l'époque préhistorique et protohistorique elle a gardé des sépultures, des menhirs, des *tumuli*, dont les fouilles de l'un au XIX^e siècle ont permis de récupérer des objets de grand intérêt. Les fouilles d'une villa gallo-romaine ont prouvé que le défrichement et le peuplement concernaient des espaces aujourd'hui boisés. Au XII^e siècle la fondation d'une abbaye cistercienne a favorisé certains aménagements et certains défrichements dans la partie

sud et au XIII^e siècle l'érection d'un château ducal dans la partie centrale, toujours en bordure de la Laïta, a renforcé la surveillance militaire de cet accès maritime à Quimperlé tout en développant la fonction cynégétique de ce parc de chasse. Ruinée, dans un cadre naturel romantique, cette forteresse a alimenté toutes sortes de légendes dont celle d'un Barbe Bleue breton qui fait l'objet d'une analyse élargie et fouillée. Les activités maritimes et fluviales à l'époque moderne se sont diversifiées et se sont accrues en relation avec la ville de Quimperlé, ses abbayes et celle de Saint-Maurice. Autre originalité de cette forêt, c'est d'avoir accueilli pendant des siècles un « pardon profane » particulier, celui dit « des Oiseaux » à Toulfoën, qui a surtout pris une ampleur considérable à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à sa disparition en 1991. Le dernier article concerne les derniers sabotiers au début du XX^e siècle, qui rappellent que la forêt était habitée en permanence jusqu'à cette période. Aujourd'hui cet ensemble géré par l'Office national des forêts apparaît surtout comme un espace de loisirs, de promenades et de cueillette. On le voit, les communications de ce colloque ont couvert différentes périodes, différents aspects qui ont intéressé les participants.

Bien sûr, certains points n'ont pu être étudiés, comme le développement de la paroisse forestière de Lothéa créée à partir du « *monasteriolum sancti Taiaci* », l'exploitation du XVII au XIX^e siècle de cette forêt proche du port de Lorient et ses implications sociales, l'inspiration suscitée par ces lieux pour les artistes (peintres, écrivains...) de la fin du XIX^e siècle au XX^e siècle, l'impact de la poche de Lorient dans cette zone de front en 1944-45, les particularités des *Guern*, vastes zones humides recouvertes par la marée et exploitées hier encore, la dimension touristique actuelle... Cette énumération montre tout simplement qu'une deuxième journée de colloque pourrait être envisagée.

Pour le colloque de 2013, la journée a fait l'objet d'une collaboration étroite entre :

- le CRBC qui a proposé thème et intervenants, et assuré le suivi scientifique,
- la Ville de Quimperlé qui a élaboré affiches et programmes par ses services communication et culturel,
- la Société d'Histoire du Pays de Kemperle (SHPK) : le travail de réservation de la salle, de secrétariat, de réservation d'hébergement, de présentation du colloque... a été assuré collectivement par Jean-Jacques Gouriou le président, Yvette Tibulle, secrétaire, Élise Prigent, trésorière, Monique Guillemot, Hélène Dubois et combien d'autres membres encore, toujours disponibles,
- QAT (Quimperlé Animation Tourisme) qui a apporté un peu de douceur par le café/gâteaux et les boissons,

- le Lycée de Kerneuzec qui a permis l'accueil dans l'amphithéâtre et la restauration du midi au self).

Mais pour la publication des actes, la collaboration n'implique plus que deux partenaires,

- le CRBC pour la collecte des articles et des illustrations, la mise en page, assurée avec efficacité par Claude Roy, la relecture des articles dont s'est chargé Yvon Tranvouez, et pour une partie du financement,
- la Société d'Histoire du Pays de Kemperle (SHPK) pour le financement de l'édition de l'ouvrage que la Ville a également voulu soutenir.

Ce n'est pas du PPP (partenariat public-privé) parfois douloureux pour les partenaires publics, mais du PPA (partenariat public-associatif), formule plus profitable qui permet de conjuguer des énergies complémentaires dans le partage des mêmes valeurs, pour l'avancée de l'histoire. On sait tout ce que représente le CRBC ; du côté associatif, la SHPK est une association locale suffisamment forte, qui a déjà près de 35 ans d'existence et de nombreuses publications à son actif.

Avec un tel ouvrage, documenté, novateur et richement illustré, on ne peut que souhaiter de nouveaux projets communs pour les prochaines années !

Alain Pennec
Président de la SHPK